

Janvier 2024

Bulletin municipal

CARNOËT

BIENVENUE AUX BEBES 2023



Camila



Nahel



Nathan

*Vous êtes convié(e)s
au vœux du maire le
5 janvier à 19h à la
salle polyvalente*

**La municipalité vous
souhaite une bonne et
heureuse année 2024**



Le mot de la municipalité

Chères Carnoëtoises, Chers Carnoëtois,

L'année 2023 qui vient de s'achever n'a pas vu la fin du covid 19, ni la fin du conflit au portes de l'Europe. Et toujours un monde bousculé de toutes parts, conflit au Proche Orient, toujours cette inflation sur l'énergie, les produits alimentaires et bien d'autres choses...

Comme beaucoup d'entreprises de particuliers nous continuons d'avancer dans nos différents projets au sein de la commune même si les différentes dotations de l'état de la région et du conseil départemental sont en baisse.

L'année 2023 à été une année humide par rapport à 2022 mais elle a été marquée en ce 2 novembre par un fort coup de vent, la tempête Ciaran, avec des dégâts considérables sur le réseau électrique, téléphonique et fibre, un réseau que les opérateurs mettront du temps à réparer.

Je tenais à remercier tous ceux qui dès le matin du 2 novembre ont prêté main forte pour dégager les routes.

Une pensée aussi à nos chers disparus.

A nos doyens Odette Prigent 99 ans et sylvestre Fessant 91 ans.

Aux 3 naissances de l'année, nous adressons nos félicitations aux parents.

Nous tenons à remercier le tissu associatif de la commune ainsi que tous les bénévoles qui ont répondu présents pour assurer la sécurité pour la PIERRE LE BIGAUT ou la KBE, merci de votre engagement.

Nous tenons à remercier les différentes entreprises présentes sur la commune, grande petite ou micro, ainsi que l'association La Vallée des Saints, la micro-brasserie Les Fous, la crêperie Ty Mamn Goz, le restaurant le Ty Korn, la supérette Proxi, les chambres d'hôtes, les gîtes pour leur dynamisme, leur engagement mettant en valeur notre commune, la rendant présente à tous les niveaux.

Remerciements à nos agents administratifs Claudine et Chantal ainsi que Jean François, services techniques, qui tout au long de l'année œuvrent pour vous rendre service

Les vœux de la municipalité auront lieu vendredi 5 janvier à 19h.

En vous souhaitant une bonne année 2024



Bonne lecture

Le Maire et l'équipe municipale

Sommaire

Carnoët en chiffres, la mairie et le personnel communal	2
Les conseils municipaux et les ordres du jours	3-6
Le budget	7-8
L'année 2023	9-20
La vie associative	20-24
L'économie locale	25-27
Les informations utiles	28-31

Les chiffres à Carnoët en 2023

Les naissances :

- ❖ LE ROUX Camila, née le 17 janvier
- ❖ LE BORGNE Nahel, né le 1 aout
- ❖ DOTTIN Nathan, Jules, né le 2 septembre
- ❖ FILIP Sofia, née le 22 décembre

Les mariages :

- ❖ Mr DOTTIN Benoit, Alain et Mme ESSENG-MBA Chéronne, Praxède le 20 mai
- ❖ Mr BLANCHARD Clément et LE GUENNIC Amélie, Marie le 8 septembre
- ❖ Mr HENAFF Jean, Luc, Marie et Mme LOAREC Claudie; le 23 septembre

Les décès :

- ❖ Mr GUILLOSSOU Gérard, le 13 janvier
- ❖ Mme BIZIEN née LE BIZEC Nicole, le 5 février
- ❖ Mme BOUEDEC COUILLEC Maryvonne, le 21 mars
- ❖ Mr TANGUY Roger, le 22 avril
- ❖ Mr LE MOIGNE Albert, le 5 mai
- ❖ Mr QUEMENER Jean, Alain, le 2 juin
- ❖ Mr LE MEUR Marcel, le 13 juin
- ❖ Mme BLANCHARD née JEGOU Fernande, le 24 juin
- ❖ Mme LE FOLL née TOULLEC Anna, le 14 aout
- ❖ Mr ARHANTEC Jean, le 18 octobre
- ❖ Mr LE FER Jean, le 22 octobre
- ❖ Mme LEYOUR née PRIGENT Jeanne, le 21 novembre
- ❖ Mr LE DUIGOU Yvon, le 11 décembre

Les doyens :

- ❖ Monsieur FESSANT Sylvestre né le 22/05/1932
- ❖ Madame PRIGENT née JONCOUR Odette le 28/09/1924

La mairie

7 place de la mairie

02 96 21 52 24

mairie.carnoet@wanadoo.fr

OUVERTURE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi matin :

De 9h à 12h

L'agence postale

3 place de la mairie

02 96 21 51 56

OUVERTURE:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 13h20 à 16h

Horaires des levées :

Du Lundi au Vendredi : 15h30

La bibliothèque

3 place de la mairie

02 96 21 51 56

OUVERTURE:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 13h20 à 16h

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit.

Nous avons 2 salles : salle adulte et salle jeunesse et également un ordinateur avec accès internet.

Le personnel communal

Chantal Hill et Claudine Plusquellec, travaillent en binôme et vous accueillent au secrétariat de la mairie ainsi qu'à l'agence postale. Jean-François Coatrieux, agent technique de la commune.

Nous les remercions tous les trois pour leur travail.



Ordre du jour des conseils municipaux

Conseil municipal du 20 Janvier

1. Budget primitif 2023 : mandatement des dépréciations de créances : décision modificative pour inscrire les crédits nécessaires afin de constater une provision (article 11 du décret N° 2022-1008 du 15 juillet 2022 du CGCT relatif aux provisions et dépréciations).
 2. Nomenclature M 57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2023.
 3. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 25 Janvier

1. SRPI de CARNOËT - PLOURAC'H et PLUSQUELLEC : délibération pour le maintien d'une classe à PLUSQUELLEC à la rentrée 2023 - 2024.
 2. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 24 Février

- 1- Vente d'une voie communale de 491 m² au lieu-dit Guermeur à Madame WATEL Anne-Marie : rapport du commissaire enquêteur. Désaffectation et aliénation de cette voie communale après enquête publique.
 - 2- Vente d'une voie communale de 727 m² au lieu-dit Le Hars à Madame MORDELET Maryvonne : rapport du commissaire enquêteur. Désaffectation et aliénation de cette voie communale après enquête publique.
 - 3- Vente d'une voie communale de 268 m² au lieu-dit Guerzozic aux Consorts LE ROCH/BUIRETTE : rapport du commissaire enquêteur. Désaffectation et aliénation de cette voie communale après enquête publique.
 - 4- Avis sur la possibilité d'instaurer une taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)
 - 5- Demande de l'Association Vallée des saints et Yvon ARHANTEC : Fermeture de l'accès au site à tous les véhicules (sauf personnes travaillant sur le site, camions poubelles, secours et gendarmerie) par l'installation d'une barrière d'une longueur de 6 m sur la voie communale et avant l'entrée de la ferme d'Yvon ARHANTEC.
 - 6- Questions diverses
-

Conseil municipal du 17 Mars

1. Travaux de réfection de la toiture à la chapelle Saint-Gildas : devis supplémentaire de l'entreprise Ty Coz Couverture.
 2. Restauration de l'église Saint-Pierre Saint Paul : avenant N° 1 Neil Mackenzie lot N° 4.
 3. Aménagements complémentaires à la Vallée Des Saints : présentation du résultat de l'appel d'offre et choix de l'entreprise.
 4. Vote du compte de gestion et du compte administratif 2022.
 5. Vote des subventions communales 2023.
 6. Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 24 Mars

- 1- Vote des taux des contributions directes pour l'année 2023.
 - 2- Préparation budgétaire 2023.
 - 3- Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 7 Avril

Introduction : Présentation du tableau des indemnités brutes des élus année 2022.

- 1- Affectation du résultat 2022.
 - 2- Vote du budget primitif 2023.
 - 3- Résultat de l'appel d'offres et choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagements et de sécurisation des accès au site de la Vallée Des Saints.
 - 4- Présentation des devis :
 - Devis de l'association « La Fourmie » pour la réalisation de la fresque sur le mur extérieur de l'école.
 - Devis pour l'achat d'une sono et des enceintes à la salle polyvalente.
 - 5- Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 12 Mai

- 1- Acceptation de la démission des fonctions de 2ème Adjoint par la Sous-Préfecture, désignation d'un 2ème Adjoint : délégations et indemnités.
- 2- Lot 3 couverture : avenant N° 1.
- 3- Désignation d'un référent déontologie élus.
- 4- Vente de foin 2023.
- 5- Projet de déploiement d'une antenne Bouygues Télécom sur une parcelle appartenant à la commune.
- 6- Modification de la régie photocopies en produit divers. Ouverture d'un compte de dépôt de fonds et validation de la suppression de la régie bibliothèque actée au 01/01/2021.
- 7- Achat d'une cuve à eau pour la récupération des eaux de pluie : devis et décision modificative N° 1.
- 8- Travaux cours d'eau – passage busé sur CARNOËT : devis et décision modificative N° 2.
- 9- Aménagements des placards à la salle polyvalente : devis.
- 10- Programme de voirie 2023 : choix des routes.
- 11- Délibération : avis sur la proposition d'ouverture d'une classe bilingue sur le SRPI.
- 12- Questions et informations diverses.

Conseil municipal 16 Juin

- 1- Voirie 2023 : présentation de l'estimatif et choix du programme de voirie.
- 2- Adhésion à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage proposé par GPA pour les travaux de voirie.
- 3- Travaux cours d'eau – passage busé sur CARNOËT : présentation des devis, choix de l'entreprise et décision modificative N°2.
- 4- Modification des commissions communales suite au souhait de Mme Aurélie ROLLAND de ne plus être membre (sauf le SRPI).
- 5- Missions d'instruction de la DDTM pour les communes RNU : convention d'adhésion au service commun d'application du Droit des sols (ADS) 2023.
- 6- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) et du service d'assainissement collectif pour l'année 2021. Les dossiers sont adressés par mail aux conseillers. Les personnes n'ayant pas d'adresse mail peuvent les consulter à la mairie aux heures d'ouverture.
- 7- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau potable des syndicats pour l'année 2021. Le dossier est adressé par mail aux conseillers. Les personnes n'ayant pas d'adresse mail peuvent le consulter à la mairie aux heures d'ouverture.
- 8- Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 11 Juillet

- 1- Travaux de restauration de l'église de CARNOËT :
 - Avenant N° 2 Lot 3 JPS Couverture
 - Avenant N° 2 Lot 4 : Neil Mackenzie.
 - 2- Renouvellement des membres de la commission de contrôle de la liste électorale (Titulaire et suppléant) :
 - Elu référent
 - Délégué de l'administration
 - Délégué du Tribunal judiciaire
 - 3- Proposition par le SDE d'un dispositif de coupure et de rallumage de l'éclairage public à distance en cas d'alerte ECOWATT.
 - 4- ECOLE : rentrée scolaire 2023 -2024 : avis du conseil.
 - 5- Questions et informations diverses.
-

Conseil municipal du 21 septembre

1. Travaux d'accessibilité à l'école de CARNOËT : Avenant N° 1 de l'entreprise boiserie LE CREFF.
2. Convention de servitude avec ENEDIS sur le chemin d'exploitation cadastré YP N° 53 à Keransquer.
3. Syndicat Départemental d'Electricité (SDE): 2 propositions de travaux pour l'éclairage public :
 - Déplacement du mât FC 0113 « Rue Cazugel » au bourg de CARNOËT.
 - Rénovation de 18 foyers (lanternes) dans le cadre du dispositif « Fonds Vert de l'ETAT ».
4. Avis du conseil municipal concernant le courrier de Monsieur COLLOBERT Cédric souhaitant acquérir une portion de voie communale au lieu- dit « Stanger Huellan ».
5. Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 24 novembre

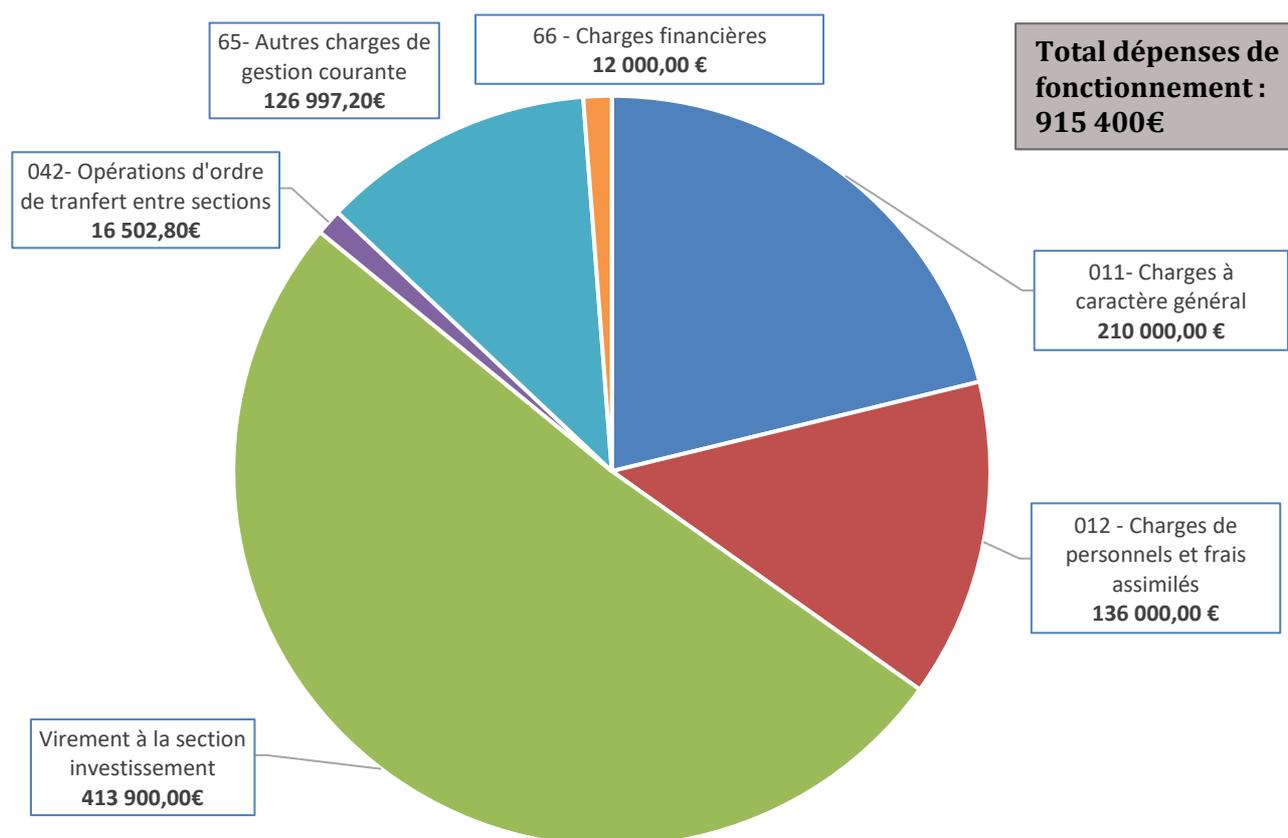
1. Budget primitif 2023 :
 - Demande d'admission en non- valeur de produits irrécouvrables : délibération.
 - Délibération et décision modificative N° 3 en investissement afin d'intégrer les frais d'études suivis de travaux.
2. Restauration de l'église Saint-Pierre Saint-Paul 2ème tranche : Demande de subventions DETR 2024, Contrat de territoire et Conseil régional.
3. Aire de jeux de CARNOËT : Réfection de l'existant, agrandissement avec acquisition de nouvelles structures. Demande de subventions : DETR 2024 et l'Agence Nationale du Sport.
4. Recensement de la population 2024 :
 - Recrutement et nomination d'un coordinateur communal
 - Recrutement et nomination de 2 agents recenseurs.
 - Indemnités des agents recenseurs.
5. Désignation d'un référent déontologue pour l' élu local.
6. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale (décret N° 2023-14 paru le 1er novembre 2023) : avis du conseil municipal.
7. Motion de soutien aux EHPADS publics.
8. Délibération concernant l'assainissement non collectif de la propriété située 26 rue de la Poste.
9. Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 21 décembre

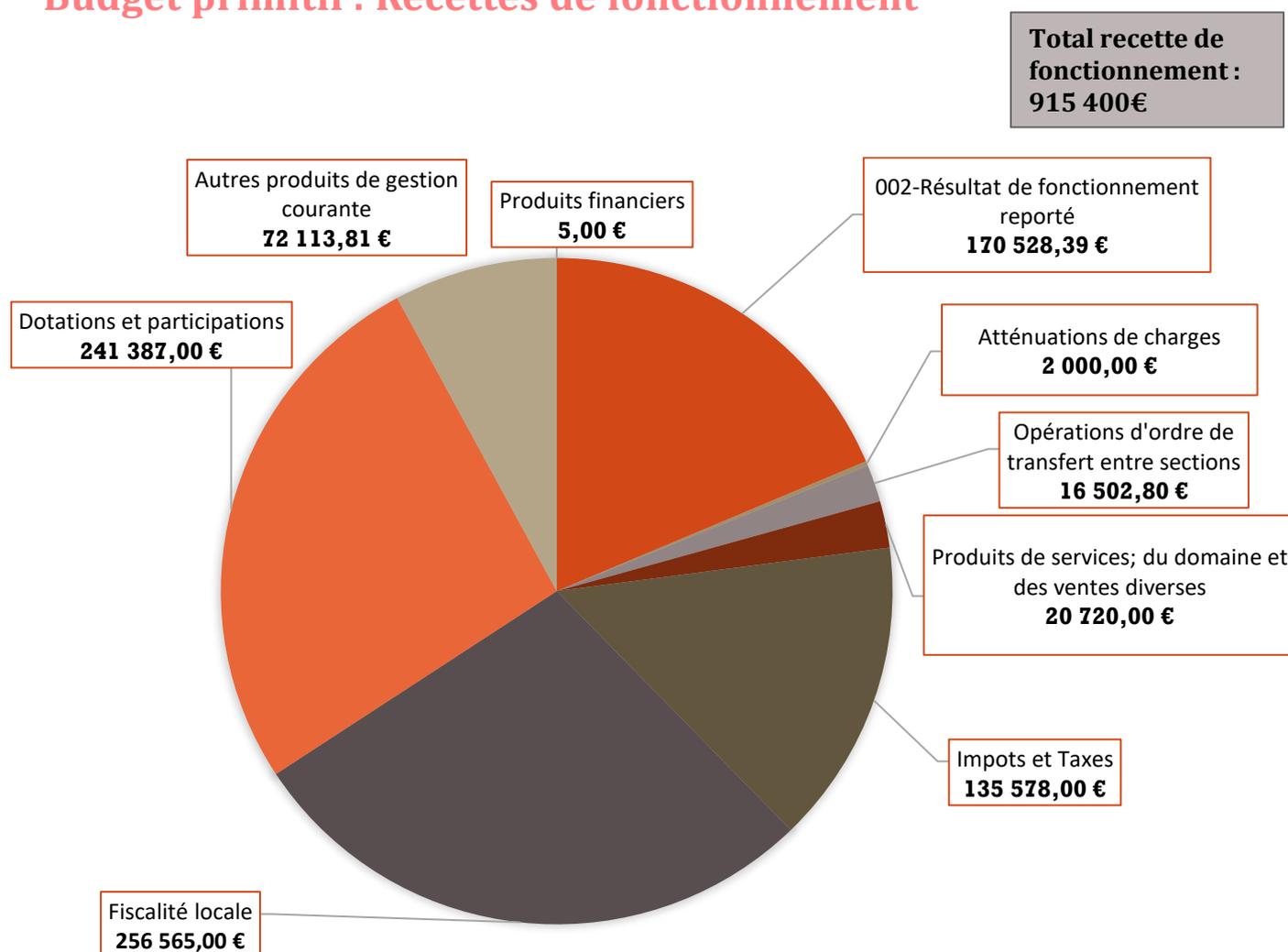
1. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale (décret N° 2023-14 paru le 7 novembre 2023) : délibération suite avis du Comité Social Territorial en date du 30/11/2023.
2. Convention d'adhésion avec le CCAS de CALLAC pour le portage des repas à compter du 01/01/2024.
3. Désignation d'un élu référent (titulaire et suppléant) représentant de la commune pour 1e service de portage de repas à domicile avec le CCAS de CALLAC.
4. Convention d'occupation du domaine public avec Mégalis suite au déploiement de la fibre. Fixation du montant des redevances télécom.
5. Recensement de la population 2024 : Recrutement et nomination d'un coordinateur communal
Recrutement et nomination de 2 agents recenseurs. Indemnités des agents recenseurs.
6. Questions et informations diverses.

Le procès verbal du dernier conseil municipal est affiché sur la vitrine extérieure qui se trouve au pignon de la Mairie, les plus anciens sont archivés en Mairie et sont disponibles sur demande

Budget Primitif : Dépenses de fonctionnement



Budget primitif : Recettes de fonctionnement



Budget primitif : Investissement

BUDGET PREVISIONNEL 2023 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		report	BP 2023	TOTAL	RECETTES				
Articles	Reste à réaliser 2022				Articles	Reste à réaliser 2022	Report	BP 2023	TOTAL
		369 000,00					2 600,00		
					1068	affectation du résultat		428 475,13	428 475,13
001	déficit d'investissement reporté		62 075,13	62 075,13		021 - VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		413 900,00	413 900,00
					10222	FCTVA		46 816,00	46 816,00
1641	Capital emprunts		15 000,00	15 000,00					
203	opér. 262 : maîtrise d'œuvre	10 348,00	19 652,00	30 000,00	13461	DETR 2022		73 100,00	73 100,00
231	opération 262 : travaux église	49 300,00	370 700,00	420 000,00	1322	Région		52 900,00	52 900,00
					13251	fonds concours		14 997,00	14 997,00
					1323	contrat de territoire		30 000,00	30 000,00
203	Opé. 309 aménagements complémentaires sécurisation LVDS	8 440,00	1 560,00	10 000,00					
231	Opé. 309 aménagements complémentaires sécurisation LVDS		90 000,00	90 000,00	13461	DETR 2023		24 700,00	24 700,00
2051	opér. 281: Site internet	1 080,00	0,00	1 080,00					
2111	opér.299 Achat de terrain		10 000,00	10 000,00					
2184	opér. 297 Aménagement de placards à la salle polyvalente		6 000,00	6 000,00					
2188	opé. 298 occultants à la salle polyvalente		1 000,00	1 000,00					
231	opér. 288 travaux à la chapelle St Gildas	15 000,00	0,00	15 000,00	1323	Département	700,00	0,00	700,00
					1322	Région	1 400,00	0,00	1 400,00
231	opé : 256 bâtiments communaux		5 000,00	5 000,00					
231	opé 257 : bâtiments publics		20 000,00	20 000,00					
212	opé.302 remise en état des massifs mairie et salle polyvalente	3 000,00	0,00	3 000,00					
2182	opé. 303 achat tracteur épareuse et broyeur accotement	160 000,00	0,00	160 000,00	024	produits de cession		4 000,00	4 000,00
040 -198	Neutralisation des amortissements		16 502,80	16 502,80	040 2804182	Subventions d'équipement SDE		16 502,80	16 502,80
231	opé. 311 travaux d'accessibilité à l'école		20 000,00	20 000,00	13461	DETR 2023		3 900,00	3 900,00
204182	opé. 312 extension téléphonique ZL 44 quénéquillec		3 000,00	3 000,00					
2188	Opé. 313 achat d'une sono et enceintes		5 000,00	5 000,00					
204182	opér. 285 Effacement des réseaux	97 332,00	0,00	97 332,00	1641	emprunt d'équilibre		52 500,00	52 500,00
231	opér. 308 Voirie 2022	24 000,00		24 000,00					
231	opér. 310 Voirie 2023		150 000,00	150 000,00					
165	Remboursement de cautions	500,00	1 410,07	1 910,07	165	encaissement de cautions	500,00	1 509,07	2 009,07
	TOTAL	369 000,00	796 900,00	1 165 900,00		TOTAL	2 600,00	1 163 300,00	1 165 900,00
	Les montants indiqués en vert correspondent aux restes à réaliser ou crédits de report 2022								

L'année 2023

La Voirie

Le pont de Rospellem



Le passage de buse de Rospellem a été entièrement refait suite à l'effondrement et à l'affaissement de la route, rendant le passage très fragile. L'entreprise Legrand TP de Louargat a effectué les travaux pour un coût de 14 952€ TTC.



L'élagage

La seconde partie de l'élagage de la fibre a eu lieu en début d'année et a été réalisée par les entreprises Chambry, Merrer et Baron pour un coût de 20 681,10 €. Malheureusement la disponibilité de la fibre risque d'être reporté suite au passage de la tempête Ciaran qui a causé de nombreuses chutes d'arbres en plus des dégâts chez les particuliers.

Les routes

La voirie terminée en fin d'année, dont le montant s'élève pour 2023, à 94 633,46 € H.T soit 113 560,15 € T.T.C. concernant les routes de Kérhervé Argoat, L'Angle Lezer, Kerhonet, de Coat Cleven et la jonction entre Penity et Plusquellec.



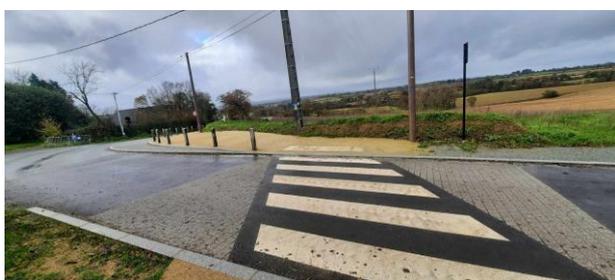
Assainissement bourg

Une réunion publique s'est tenue le 28 Septembre 2023 à la salle polyvalente sur le sujet de l' assainissement au Bourg, différentes hypothèses réalisables ont été présentées aux habitants par Mr Rémi Guillou , vice - président à GPA en charge de l' eau et assainissement et le cabinet TPAE mandaté par GPA pour réaliser les différentes études .

Le traitement de l' eau a un coût et actuellement l' agence de l' eau ne subventionne plus les installations collectives , les utilisateurs doivent financer eux-mêmes ce traitement ,qui est facturé à travers la consommation d' eau.

Le choix du système d' assainissement devra donc se faire en concertation avec les habitants du bourg , pour une solution la moins contraignante , les autorités (agence de l' eau , préfecture ,services environnement) seront sollicitées pour des subventions exceptionnelles.

Le chemin de la vallée des saints



Les travaux d'aménagement et de sécurisation des accès au site de la Vallée des Saints et cheminement piétonnier vers la chapelle. Le maître d'œuvre, la TECAM dont les honoraires sont revenus à 8 318.51 € H.T. soit 9 982.21 € T.T.C. Après un appel d'offres avec parution dans la presse pour 218.50 €, c'est la société SPTP Bidault de Ploufragan qui a été choisie. Le coût des travaux effectués revient à 78 236.22 € HT soit 89 559.44 € TTC pour lesquels, il y a une subvention DETR 2023 d'un montant de 24 743 €.



L'école

Des travaux d'accessibilité pour personne à mobilité réduite ont eu lieu dans l'école. Un portail a été installé, une rampe d'accès ainsi que l'aménagement des toilettes. Le montant des travaux 14 789.94 € H.T. soit 17 438.93 € T.T.C. avec une subvention DETR 2023 d'un montant de 10 432 €.



Le CCAS : portage de repas

Le canton de Callac a repris en main le portage du repas qui était assuré par le SAD du Corong à compter du 1^{er} janvier 2024.

La tempête CIARAN

L'ensemble de la municipalité remercie tous les bénévoles qui ont contribué à dégager les routes. Nous remercions également les habitants de Carnoët pour leur patience, compréhension, et solidarité les uns envers les autres.

Dynamique Développement

L'association D², c'est quoi ?

Au départ une équipe de bénévoles du bassin de vie qui voulait valoriser leur territoire et développer des services. Pour cela, ils ont rencontré des habitants, des élus, des acteurs locaux, pour bien cerner les envies et les besoins d'ici. Et ce sont ces 400 personnes rencontrées qui ont décidé de ce que ferait D² !

- Proposer des prétextes à la rencontre au-delà des représentations sur tout le bassin de vie D², c'est pour tous et toutes. L'idée c'est de faire ensemble ! (ateliers divers, événements réguliers, sorties, soutien aux associations et projets collectifs ...).

- Faciliter le lien entre les habitants et les services et entre les services et les habitants

Par exemple, sur Carnoët, c'est mettre en lien les communes et la CARSAT pour mettre en place des ateliers bien vieillir à destination des retraités, mettre en place des ateliers coup de pouce souhaités par les familles, les enseignants et les élus...

- Promouvoir le territoire et l'énergie de ceux et celles qui y habitent

Par exemple, l'impulsion du carnaval intercommunal qui a réuni dans la bonne humeur 1500 personnes en 2023... On mieux ensemble en 2024 ? Le prochain carnaval intercommunal sera le dimanche 14 avril 2024, le thème, c'est animaux fantastiques et bestioles en tous genres.

Forte de 250 bénévoles (occasionnels mais surtout hebdomadaires), D² mène diverses actions d'intérêt collectif mais jamais seul.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou toute envie d'agir ici !

Contact : Association D² - 06.75.09.26.14 – d2.dynadev@gmail.com –



Odette Prigent fête ses 99 ans

Samedi 7 octobre, Pascal Leyour, maire, accompagné de Pascal Baniel, adjoint, et de membres du Centre communal d'action sociale, s'est rendu à Carhaix, à l'Ehpad de Persvien, pour souhaiter à Odette Prigent, doyenne de la commune, un heureux 99e anniversaire. Odette est née le 28 septembre 1924 au village de Kermathezal, en Carnoët, dans une fratrie de quatre frères et sœurs. Elle s'est mariée en 1947 avec Francis Prigent, aujourd'hui décédé. Le couple, qui a tenu une exploitation agricole au Coz Angle, en Carnoët, a eu trois enfants. Aujourd'hui, Odette est l'heureuse grand-mère de huit petits-enfants, 13 fois arrière-grand-mère et une fois arrière-arrière-grand-mère. Elle coule, depuis 2015, une paisible retraite à Persvien, recevant les visites régulières de ses proches.



Le doyen Sylvestre Fessant cultive toujours son jardin

À l'occasion de ses 91 ans, Sylvestre Fessant, doyen de la commune, a reçu la visite d'une délégation municipale. Pascal Leyour, maire, et des membres du CCAS ont remis un panier garni et un bouquet de fleurs au nonagénaire. Né en 1932, au village du Guellec, à Locarn, dans une fratrie de cinq frères, Sylvestre Fessant a épousé Annick en 1955. Le couple a eu une fille, en 1958, et a aujourd'hui trois petits enfants et trois arrière-petits-enfants. Ancien combattant d'Afrique Française du Nord et après avoir travaillé pendant sept ans dans une ferme de Quimperlé, Sylvestre s'est installé avec sa famille à Carnoët, en 1962. Il a été salarié jusqu'à sa retraite à l'usine Argoat aliment (aujourd'hui Vitalac). Le doyen est un passionné de jardinage.



90 convives accueillis au repas des aînés



Dimanche 17 septembre, à la salle polyvalente, 90 personnes ont participé au traditionnel repas des anciens offert par le Centre communal d'action sociale (CCAS), et préparé par Le Saint-Servais. Aux côtés des électeurs de 64 ans et plus, étaient également invités les membres du conseil municipal présidé par Pascal Leyour, maire, et les membres du CCAS. En l'absence d'Odette Prigent, 98 ans, doyenne de la commune, les doyens de l'assemblée étaient Sylvestre Fessant, 91 ans, et Anna Boulanger, 92 ans. Ils ont été mis à l'honneur avec les plus jeunes invités, nés en 1959.

Un jeune chêne planté près de la mairie

Le vieux chêne, planté lors de la Révolution française en face de la mairie et à côté de l'église, avait rendu l'âme depuis quelques années. Un temps, la commune avait eu l'idée de le faire sculpter, mais outre le coût élevé de l'opération, petit à petit, le chêne devenait dangereux et menaçait de s'écrouler. Il a fallu se résoudre à l'abattre. Mais la municipalité, soucieuse de l'environnement, a replanté un jeune chêne, dans le nouveau square nouvellement aménagé à côté de la mairie. « Nous espérons que cette jeune pousse, plantée à côté d'une sculpture de Gabrielle Shanmugam, aura une longévité aussi importante que son prédécesseur », explique le maire Pascal Leyour.



Voyage des collégiens, lycéens et étudiants partant à l'étranger

Lors de la séance du 25/09/2017, le conseil municipal a décidé de verser la somme de 50 € aux collégiens et lycéens qui partent en voyage. Un seul voyage est financé par personne par année et 150 € pour les étudiants faisant un voyage à l'étranger dans le cadre de leurs études. Ce versement se fera sur présentation de justificatif et d'un RIB. Le versement se fait à la famille ou à l'étudiant.

Sonorisation de la salle polyvalente

Pour rendre la salle polyvalente, déjà équipée d'internet et d'un vidéoprojecteur, plus attractive et plus pratique, l'entreprise Excell Audio a été démarchée pour l'installation d'une sonorisation (3882€40) comprenant 2 micros et pouvant connecter ordinateur ou téléphone portable. Rendant l'équipement complet et pratique pour toute utilisation.



Du nouveau matériel pour l'employé communal

Une partie de l'équipe municipale, accompagnée de Pascal Leyour, maire, et Jean-François, l'employé communal, ont réceptionné du nouveau matériel pour la commune. Après la vente de deux tracteurs de quinze ans d'âge aux plus offrants, la commune a décidé d'acheter du matériel neuf : un tracteur New Holland des établissements Touboulic à Callac, une épareuse et un broyeur talus et bas côté.



L'église

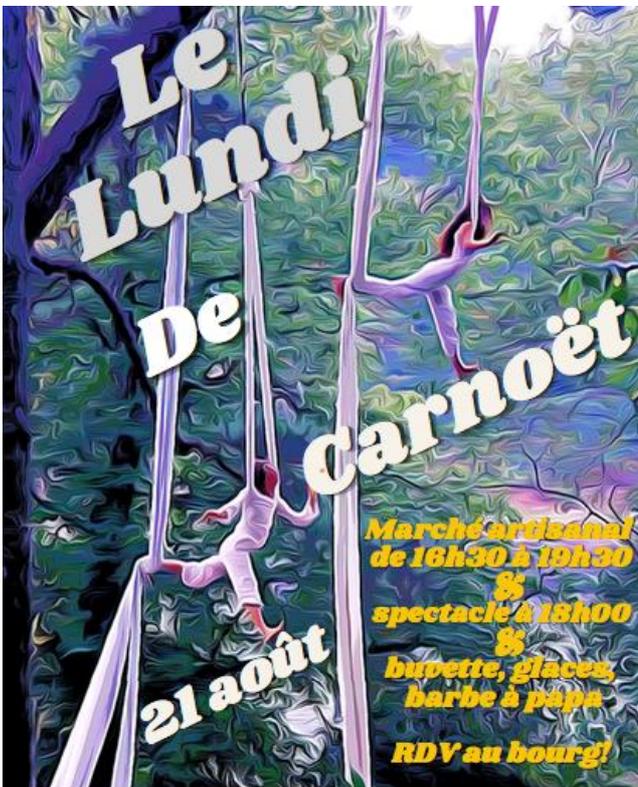
Les travaux ont débuté en Mars 2023 , pour des réfections de maçonnerie, charpente, couverture , vitraux. Pour la partie maçonnerie, la réfection du clocher a mis en évidence des désordres importants (cf photos), qu'il devenait urgent de réparer pour consolider celui-ci , pour le reste de l'édifice seul un re-jointement est nécessaire. Concernant la charpente , celle-ci est en bon état , les ardoises datant de 1960 sont devenues poreuses et vont être entièrement remplacées. Le toit du clocher où il y avait d'importantes infiltrations a été refait. Les vitraux sont en cour de restauration , une touche de couleur va y être ajouté.

Une deuxième tranche de travaux aura lieu, ceux-ci sont à réaliser au niveau des transepts Nord et Sud en face Est, sur les sacristies Nord Est et Sud Est ainsi que le chœur liturgique et son chevet, pour des travaux de maçonnerie , charpente , couverture.

A la fin de cette deuxième tranche l'église sera donc entièrement rejointée, la charpente réparée aux endroits nécessaires, la toiture et les gouttières entièrement refaites à neuf , les vitraux remis en état.



Le marché « Le lundi à Carnoët »



Nous avons mis en place un marché artisanal depuis 2 ans, qui se déroule une fois par an, vers la mi-août. Il est géré par plusieurs associations : il y a tout d'abord l'association D2 de Callac qui organise la partie spectacle du marché, l'association Kerry's Angels qui s'occupe de la partie sucrée pour la restauration (barbe à papa, pop corn et glaces italiennes), ainsi que l'amicale laïque de Carnoët qui s'occupe de la buvette. La deuxième édition cette année s'est déroulée le lundi 21 août, elle est prévue pour 2024 le lundi 19 août (à noter dans vos agendas !) ... Ce marché exceptionnel propose, en plus des producteurs habituels, de nombreux artisans avec de jolis objets (bijoux de différentes matières, poterie, paniers en osiers, tisanes, pièces en crochet et laine, travail du bois, couture, fleurs ...). Pour la partie spectacle, cette année, c'était les poulettes à roulettes de l'association Herborescence, avec leur nouvelle création des bulles et des plumes. L'édition 2024 promet de s'étoffer encore, avec plus d'artisans (peintures, savons, ardoises, cuir, gravure et impression 3D ... Ainsi que plus de choix pour la restauration ... N'hésitez pas pour cette prochaine édition à venir nous rejoindre !

Une belle co-organisation : amicale Laïque, association Kerrys Angels, producteurs locaux, mairie de Carnoët, association D2!
Renseignements : 06.75.09.26.14



Cindy Abhervé Guéguen

Recensement

Mme MORDELET Maryvonne 63 ans est Agent Coordonnateur et Agent Recenseur et Mme GRACCO Leslie 50 ans est Agent Recenseur. Le recensement aura lieu du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.



Le départ en retraite de Chantal Ogès

Nous tenons à faire un clin d'œil à Mme Ogès Chantal, partie en retraite bien méritée cette année, du poste de cantinière et de la garderie de Carnoët.

Chantal a commencé dans le RPI en 1993 pour un remplacement à la cantine. En 1994, Chantal arrive à la garderie, aidée par Claudine Plusquellec, Ismaël Abraham, Jennifer Martens, Fanny Rieux, Rachel Le Bec et Patricia Tanguy. En 1995, elle obtient le poste de cantinière et de la garderie qu'elle occupera jusqu'à cette année. En 2014-2015, elle fait une formation d'ETAPS. Chantal a cotoyé Mrs Lorinquer Rémi, Larhantec Philippe, Guilcher Philippe, Thépault Jean-Yves, Abhervé Pierre-Yves et Prigent Bastien tous présidents successifs au SRPI.

Petite anecdote, en 2000, pendant les travaux de l'école, Chantal partageait la cuisine de la salle polyvalente, elle devait chaque vendredi monter toute la batterie de cuisine à l'étage pour laisser place aux fêtes locales le week-end.

Les différentes municipalités de Lorinquer Rémi, Guéguen Marie, Nicolas Isabelle et Leyour Pascal, les différents bureaux du SRPI, l'amicale laïque, l'implication des parents ont permis un bon fonctionnement et de très bonnes conditions de travail au sein de l'école. Chantal nous explique qu'elle a pu travailler librement ses repas tout au long de sa carrière et a pu faire beaucoup d'activités manuelles et ajoute qu'il y avait plein de jeux de société dans les étagères.

Elle trouvait toujours le temps avec les enfants pour confectionner toutes sortes de déguisements pour le carnaval, halloween et la fête de la musique avec un petit défilé dans les rues de Carnoët afin d'aller chercher quelques bonbons avec les parents.

Le bon déroulement de sa carrière est dû aux parents, aux élu(e)s, aux syndicats, aux enseignant(e)s et à l'amicale laïque qui ont formé une bonne équipe selon elle.

La commune souhaite une bonne retraite à Chantal et la remercie pour son implication à l'école et auprès des enfants, ainsi que dans la vie associative pour lesquels elle continue de donner de son temps.



LE SRPI



Le Syndicat du Regroupement Pédagogique Intercommunal (SRPI) Carnoët-Plusquellec-Plourac'h a 40 ans cette année.

Le SRPI rassemble 9 élus représentant, à part égales, les conseils municipaux des communes de Carnoët, Plourac'h et Plusquellec. La structure est notamment chargée de la gestion des personnels non enseignants, soit 10 agents chargés de la restauration scolaire, de la garderie, de la surveillance, du ménage et du secrétariat.

Concernant le bureau du SRPI, suite à la démission de Pierre-Yvers ABHERVE-GUEGUEN le 16 mars 2023, Président, représentant de Carnoët, une nouvelle élection de bureau s'est tenue le 30 mars.

Président : Bastien PRIGENT (PLUSQUELLEC)

1er Vice-président: Marina URVOAZ (PLOURAC'H) 2nd Vice-président: Aurélie ROLLAND (CARNOËT)

Fin janvier 2023, le SRPI a été informé d'une fermeture de classe à la rentrée 2023 sur l'école de Plusquellec. De nombreuses actions ont été menées pour obtenir sa réouverture. Suite à la réunion du 29 Août à l'inspection académique à Saint-Brieuc, il a été décidé d'attribuer une aide pédagogique pour un an et, pour le SRPI, assurer un accueil des élèves dans 4 classes. Aujourd'hui, la 4ème classe est fermée par l'inspection académique et l'aide pédagogique prendra fin en juillet 2024. Des chiffres encourageants nous permettent de croire en une réouverture mais il sera, à nouveau, nécessaire de se mobiliser.

Afin d'attirer les enfants au sein de nos écoles, plusieurs actions ont été mises en place :

- Gratuité de la garderie le matin
- Ouverture de la garderie dès 7h00 sur Plusquellec
- Porte ouverte le 14/04/2023
- Page Facebook pour promouvoir les actions.

Des recrutements ont eu lieu :

- Remplacement de Viviane LE COZ par Faustine AVRIL sur Plusquellec
- Remplacement de Chantal OGES par Emily DIOP sur Carnoët
- Embauche de Nicola DOBLE pour une aide à la surveillance de la cantine et cour à Plusquellec
- Embauche de Sidonie ROYER pour remplacer Laurence LE CAM, absente suite à un accident du travail
- Bernadette CARRE pour des remplacements ponctuels d'agents

Nous restons mobilisés au maximum pour le bien des enfants et pour fournir une prestation la plus qualitative possible. C'est la force de notre SRPI et nous devons continuer dans ce sens.

L'école

De janvier à juillet, des projets foisonnants

Cette année, en littérature, nous avons mené un projet autour des contes et participé au Prix des Incorruptibles. Nous avons ainsi découvert de nombreuses œuvres passionnantes.

Nous sommes allés à la piscine de Carhaix pour un cycle de natation et au cinéma de Callac pour voir des dessins animés grâce au programme Cin'école. Un dumiste, Benoît Prual, est même venu de l'école de musique pour nous apprendre des chants. Notre plus grande réussite, c'est la magnifique fresque qui borde le mur extérieur de la cour d'école. Nous l'avons réalisé avec l'aide des artistes de l'association La Fourmi-e. Montant facturé 300€ pour la commune et 300€ pour l'amicale laïque.



**Du cinéma, classe
dehors et de la
littérature !**

Depuis la rentrée de septembre, nous avons vécu plein de choses.

Grâce au programme Cin'école, que nous reconduisons cette année, nous avons pu voir Ernest et Célestine, Le voyage en Charabie. Ce dessin animé nous a fait beaucoup rire et les musiques étaient magnifiques. Il nous reste deux séances cette année.

Nous sommes aussi allés faire classe dehors. Nous avons pu expérimenter du dessin d'observation de plantes et d'arbres et remarqué plein de choses que nous n'avions jamais vu. Nous avons même fait de la littérature en plein air.

Le premier mois de l'année, les élèves de CE2 ont préparé chacun et chacune la lecture d'un album pour les élèves de CE1, une belle manière de les accueillir à Carnoët.

En novembre, nous avons créé un livre collectif composé de lettres après avoir lu l'album Rébellion chez les crayons d'Oliver Jeffers et Drew Daywalt.

La lecture est à l'honneur dans la classe, car en ce début décembre, nous avons vécu une dégustation littéraire. Grâce à l'amicale laïque, nous avons reçu beaucoup de nouveaux livres dans la classe. Pour qu'on les découvre, les tables avaient été recouvertes de belles nappes, des petits bols contenaient quelques gourmandises et un menu nous permettait de noter nos livres préférés. Nous allions de table en table découvrir la 1ère et 4ème de couverture, et lire quelques pages de livres pour repérer ceux que nous souhaitions lire.

Avant Noël, avec les écoles de Plusquellec et Plourac'h, nous allons profiter d'un spectacle de Noël conté par la compagnie Addes.

Et pour l'année 2024 ?

Avec l'école de Plourac'h, nous avons prévu de nous rendre à l'abbaye de Daoulas en avril pour participer à des ateliers artistiques et culturels sur toute une journée.

Nous allons une nouvelle fois, profiter des talents d'un dumiste de l'école de musique de Rostrenen, ainsi que du cycle de natation à la piscine de Carhaix.

Surtout, notre projet le plus fou, c'est que nous partons à côté de Saumur en juin en classe découverte pour 5 jours. Le logement est impressionnant car il est dans un cadre troglodytique. Nous avons prévu de nombreuses activités : aquarelle dans un parc animalier, visite du château de Saumur, visite et atelier à l'abbaye royale de Fontevraud, apprendre à fabriquer de la teinture végétale à Terra botanica, vivre un atelier sensoriel dans les écuries du Cadre noir... Quelle chance !



Pardon de la chapelle Notre Dame de Penity

Comme chaque année le 15 Août, préparé par quelques bénévoles, s' est déroulé le traditionnel pardon de Penity , 150 personnes venues des communes environnantes ont assisté à la cérémonie , le traditionnel "tantad" feu de joie avait bien été autorisé cette année.



Courses cyclistes 2023

Deux épreuves ont traversé la commune en 2023

La Kreiz Breizh Elite , l'épreuve féminine a traversé la commune le 1er Août 2023 , pour une étape au départ de Callac et arrivée à Ploumagoar.

Comme chaque année , Pierre Le Bigaut a traversé la commune , cette fois avec un peu plus d'émotion puisque les organisateurs avaient annoncé que 2023 serait la dernière édition .

Plus de 50 bénévoles ont assuré la sécurité des routes et carrefours pour le passage de ces épreuves .

Les organisateurs de la Pierre Le Bigaut remercient tous les bénévoles de la commune ayant participé depuis plus de 30 ans à la sécurité de l' épreuve.



La cérémonie du 11 novembre

Le samedi 11 novembre, Mr Le Maire, les élus, les porte-drapeaux et habitants de la commune se sont retrouvés pour une cérémonie devant le monument aux morts. Après lecture d'un texte du ministre des armées, une minute de silence et le dépôt d'une gerbe, les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un pot à la salle polyvalente.

Un repas préparé par le restaurant « le Saint Servais » a ensuite été servi par les élus aux anciens de la FNACA.



La Vallée des saints

La Vallée des Saints a organisé une réunion publique, le 21 décembre réunissant une partie de la population.

Les organisateurs ont tenu à rappeler qu'une place de parking gratuite pour les habitants de Carnoët était disponible sur demande à l'accueil, Mr Menguy Sébastien précise qu'en cas d'indisponibilité de sortie du parking un interphone est disponible.

La Vallée des Saints recherche d'anciennes photos et cartes postales de Carnoët pour fêter leur 15 ans.



La Vallée des Saints

15 au 21 juillet 2024

va fêter ses 15 ans !



La vie associative

Il y a dix associations sur la commune, qui sont toujours à la recherche de nouveaux bénévoles afin de faire vivre la commune. Nous faisons également un appel à toutes les associations de Carnoët, afin qu'elles transmettent la liste du bureau à la mairie.

Loisirs et détente

L'association « Loisirs et détente de Carnoët » se retrouve chaque jeudi, depuis début octobre, de 20 h à 22 h, dans le local au-dessus de La Poste, pour y pratiquer différentes activités manuelles : tricot, cadres, cartes, chouettes en pommes de pin, boules de Noël... Pour se rendre compte des réalisations, il suffisait de se rendre sur les marchés de Noël de Carnoët, dimanche 10 décembre, et celui de Callac le dimanche 17 décembre où les membres de l'association ont tenu un stand. Les bénéfices des ventes servent au fonctionnement de l'association. Un concours de belotte à lieu le lundi 26 février.



Pratique

Renseignements et inscriptions auprès de Nicole Toullec,
tél. 02 96 21 57 93 ou 06 40 12 49 45.

L'amicale Laïque

Tout d'abord, nous tenons à remercier les élus et les habitants pour leur mobilisation contre la fermeture d'une classe à Plusquellec. Le 16 février, l'amicale a mis à disposition un car afin de permettre à ceux qui voulaient participer, d'aller à Saint Briec devant la préfecture, manifester leur mécontentement. Le car nous a été remboursé par le comité de soutien avant la dissolution de celui-ci.

Grace au Fest-noz et à la buvette du marché artisanal, l'amicale a pu offrir des livres pour garnir et renouveler la bibliothèque, des jeux d'extérieur, elle a aussi participé financièrement avec la municipalité, à la fresque du mur de l'école.

Notez sur vos calendriers, les dates du 23 mars 2024 pour le fest-noz/repas crêpes ainsi que le 19 août 2024 pour le marché artisanal de Carnoët.

Tous les membres de l'amicale laïque vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



L'association Kerry's Angel



Tout d'abord au nom du bureau de l'association, nous tenons à vous souhaiter une belle et heureuse année 2024, qu'elle soit remplie d'amour, bonheur et santé. Nous tenons également à remercier tous nos bénévoles, nos adhérents, les partenaires, les sponsors, les communes, les donateurs et toutes les personnes qui ont pu faire de 2023, une belle année.

L'année 2023 a commencé le 2 Avril avec la déambulation du char « tous en bleu pour l'autisme » Des marque-pages et des rubans ont pu être distribués dans notre RPI, à l'école primaire et au collège de Callac. Une intervention auprès des 6èmes jusqu'aux 4èmes portée sur « Nos différences et l'acceptation de l'autre » a pu être réalisée. Courant avril un Chili con carne a pu être servi au Ch'ty Coz à Bulat Pestivien qui a permis de faire un bénéfice de 755 euros.

Les différentes manifestations et ventes de goodies, nous ont permis d'acheter du matériel adapté pour des structures médicalisées. Au total 500 euros pour l'IME (Carhaix), 250 euros pour le CAMPS (Carhaix), 250 Euros pour SESSAD (Carhaix), 350 euros pour le CMPEA (Pabu).

L'été 2023, nous avons refait notre cinéma en plein air avec la projection du film Harry Potter, un don de 260 euros a pu être remis à l'association « arc en ciel » de Callac. Et nous avons tenu le stand sucré lors du grand marché artisanal de Carnoet au mois Août.

Pendant tout le mois d'Octobre, nous avons tenu plusieurs stands (CMB Callac, CMB Rostrenen, la Rose Espoir à Ploumagoar et But à Carhaix). Début Octobre nous avons organisé un salon pour sensibiliser sur le cancer du sein, nous avons aussi fait un repas au Ch'ty Coz à Bulat Pestivien et la vente de notre deuxième édition de calendrier 2024. Nous avons de même organisé un concours entre commerçants, mettre en rose leur vitrine avec notre slogan « Au "Sein" d'une nouvelle vie Kerrys Angels se mobilise contre le cancer du sein, Osez les montrer, Faites-vous dépister ! » et nous avons le plaisir de vous annoncer que c'est le Bar-Restaurant TY KORN de Carnoët qui a gagné.

Toutes ces manifestations et ventes permettent à l'association de faire des partenariats avec des coiffeurs locaux (financement de turbans et produits d'entretien pour les prothèses capillaires), pharmacie (financement de soutien-gorge), tatoueur (participation financière pour soit un tatouage d'aréole mammaires soit un tatouage thérapeutique en couvrant les cicatrices.) et un don à la ligue contre le cancer.

Nous avons aussi organisé notre Marché de Noël, où nous avons mis en place une file prioritaire pour les personnes en situation d'handicap pour retrouver notre petit coin cocooning où le Père Noël vous attendait en toute intimité; grâce au photographe, ces moments ont été capturés. Et nous avons pu récolter des boîtes à chaussures garnies de bonnes choses, pour les plus démunis qui ont été remises au « secours populaire » et les « restos du cœur » de Callac.

Au mois d'Octobre, les co-présidentes ont été reçues à la fondation du souffle à Paris lors de leur inauguration des nouveaux locaux, ce qui a permis de discuter avec des médecins et de consolider notre partenariat. Un don de 1500 euros a été donné pour la recherche de la fibrose pulmonaire.

Nos souhaits pour l'avenir sont la mise en place d'un local qui permettrait un lieu d'échange, d'aide, formation pour nos trois branches et de continuer à aider et sensibiliser.

Les manifestations prévues pour cette année : la sensibilisation, participation au carnaval et la vente de goodies au mois d'Avril, 31/08/2024 évènement sportif et soirée à Carnoet, en cours d'élaboration, Salon Rose Angels le 06/10/2024 à Callac, la vente de nos calendriers 2025 ainsi que le marché de Noël le 8/12/2024.

Des nouvelles de l'association « Kalon Coët »

L'association « Kalon Coët » s'est créée en 2022. Elle a, entre autre, dans ses attributions, l'objectif d'accompagner le projet artistique de Nicolas Quémener par la création d'un CD à son nom nommé : « Coët Nozic »

Nicolas est un guitariste reconnu dans le milieu de la musique traditionnelle irlandaise et bretonne. Son parcours est impressionnant en quarante ans de scènes et de concerts. Notre artiste vit quelques années en Irlande où il joue avec le célèbre groupe « Arcady » et participe à de nombreuses tournées internationales (Etats-Unis, Canada, Asie, Proche Orient, Scandinavie, Europe, Japon...). Lorsqu'il revient vivre en centre Bretagne, Nicolas va accompagner de très nombreux artistes bretons tel que Gilles Servat (durant vingt ans), Dan ar Braz au sein de l'Héritage des Celtes, Ronan Le Bars etc. A noter également que notre artiste a participé à de nombreux groupes de musiques Celtes comme Skedus, Kornog, Pennoù Skoulm, Hudel, Ronan Le Bars groupe ainsi que le groupe Belge Orion. Il a aussi joué sur scène avec Jackie Daly et Johnny Mc Donagh, Donal Lunny, Ronny Drew, Martin O'Connor et accompagné plusieurs chanteuses irlandaises comme Niamh Parsons, Rita Connolly et Frances Black.

Quelques uns de ces artistes ont participé à notre projet de CD en cours de finition et dont la sortie est prévue au printemps prochain. On peut citer Gilles Servat, Kévin Burke, Laurent Jouin, Lors Landa, Youna Léon, Pierrick Tardivel, Aimeric Le Martelot Ronan Le Bars...

Un CD qui à sa sortie va faire du bruit et certainement au-delà de Landerneau !!!

L'association « Kalon Coët » tient à remercier particulièrement la municipalité de Carnoët pour son soutien à notre projet. Jean-Paul Le Clec'h



La FNACA

L'ensemble de la FNACA vous souhaite une bonne année 2024. Nous avons organisé un repas entre adhérent au mois d'octobre, au restaurant Le Tachenn à Treffrin. L'assemblée générale ainsi que la remise des cartes aux 21 adhérents aura lieu au mois de Janvier.

Bureau :

Président : Le Roux Jean Baptiste

Trésorière : Le Goff Annick

Vice Trésorier : Prigent Pierre

Secrétaire : Boulanger Jean

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Carnoët a décidé d'arrêter ses activités lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue samedi 9 décembre. « Nous sommes contraints de prendre cette décision, car nos bénévoles prennent de l'âge et n'ont plus l'énergie suffisante pour organiser des animations sans le renouvellement des membres. Lors de cette assemblée générale extraordinaire, nous avons décidé de verser la somme de 600 € à dix associations, neuf qui s'occupent d'enfants et un pour les pompiers de Callac : Léa pas à pas, Le sourire de Liam, Ty Neudig (autisme), Alliance Syndrome de Dravet, Pour Valentin, Mam, 1,2,3, petits pas, Ogec écoles Saint Joseph Duault, l'Amicale laïque de Carnoët, Kerrys Angels et L'amicale des pompiers de Callac. Le reste du solde restera à la mairie de Carnoët à la disposition d'un repreneur. Nous remercions tous ceux qui nous ont apporté leur aide, leur temps et leur bonne humeur afin que les animations soient toujours divertissantes pour le plus grand nombre » a souligné Jean-Paul Plégades, l'un des membres de l'association avant d'inviter les personnes présentes à partager une collation.

La chapelle saint Gildas

L'ensemble de l'association, vous souhaite une bonne année 2024.

La chapelle organise le pardon Saint Gildas tous les ans, le premier dimanche de septembre.

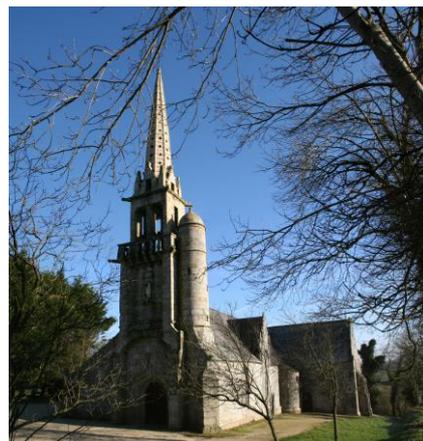
L'association est à la recherche des bénévoles afin d'entretenir la chapelle.

Le bureau :

Président : LE JEANNE Gildas

Vice Président : THEPAULT Raymond

TRESORIER : GUEGUEN Jean-Guy



L'association sportive celtic de l'Hyères

Les dirigeants de l'ASCH, joueurs et bénévoles vous souhaitent une belle et heureuse année 2024. Nous tenons à remercier la commune pour son investissement auprès du club que ce soit par le biais d'une subvention ou de l'entretien de l'équipement sportif.

Après une année passée sur le terrain de Duault, nous jouerons sur le terrain de Carnoët en 2024. Nous avons fait l'assemblée générale à la salle des fêtes de Locarn et dégusté le repas de fin de saison au Relais du Corong. Le club s'est réuni vendredi 2 juin, pour honorer les dirigeants et joueurs qui ont totalisé dix années et plus de fidélité au club, avant et depuis la fusion entre les footballeurs de Carnoët, Locarn et Duault. Un trophée-souvenir leur a été remis ainsi qu'une rose aux épouses et compagnes présentes.

L'ambiance au sein du club de foot, reste conviviale, une journée d'intégration a eu lieu durant l'été fin de créer du lien avec les nouveaux joueurs.

Le repas Lasagne à Duault, a rassemblé 190 personnes sur place et à emporter. Le club organise une soirée tartiflette (sur place et à emporter) suivie d'un bal disco le 24 février à Carnoët.

Niveau sportif, l'équipe A est en D3 et une nouveauté avec la création d'une équipe B, en D4, en entente avec les voisins du RC Plusquellec a vu le jour.

Les Co-présidents : Déborah Geffroy et Mickaël Urvoaz



Remise de médailles



Journée d'intégration



Soirée Lasagnes

Bureau :

Co président : URVOAZ Mickaël et GEFFROY Déborah

Trésorière : STEPHANT Hélène

Vice Trésorier : NOT Pascal

Secrétaire : DALET Quentin

Vice Secrétaire : ROMAIN Simon



L'économie locale en 2023

Proxi

Horaires d'ouverture :

-du mardi au vendredi de 7h30 à 19h

-Le samedi de 7h30 à 18h

-le dimanche de 7h30 à 12h

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, Emmanuelle fait aussi des livraisons à domicile.

Téléphone : 02 96 21 52 45

La crêperie, Ty Mamm Gozh

Horaires d'ouverture : les vacances scolaires d'octobre à mars et à partir d'avril jusqu'à fin septembre, ouvert tous les midis sauf le mercredi ainsi que le soir le week-end.

Les Fous

Horaire d'ouverture : du jeudi au lundi à partir de 17h.

Tornade Océan, les poissonniers

Présent tous les mercredis matin de 8h15 à 8h45 devant l'ancienne poste de CARNOET avant de se rendre au marché de Callac. Ils vous proposent également la prise de commande par téléphone au 06 99 07 61 88.

Ty Korn

Ouvert : les lundi , mardi, jeudi, vendredi de 7h15 à 18 h ; Le mercredi de 7h15 à 14h00 ;

Le samedi de 8h30 à 12 h

Fermé le dimanche et jours fériés

Eureden

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h 14h – 18h

Le samedi : 8h30 – 12h

Le marché

Tous les lundis de 16h30 – 19h30

La commune compte de nombreux commerces, artisans, entreprises, exploitations agricoles, gîtes, chambres d'hôtes, qui permettent ensemble de créer une économie dynamique dans la commune.

Nous nous devons de remercier et soutenir tous ces acteurs.

Pascal Coïc

Entreprise : Pascal Coïc

Adresse : Poul An Itron 22160 Carnoët

Secteur d'activité : Paysagiste

Pascal a 57 ans et des origines familiales à Duault, Locarn et Carnoët (arrière grand-père famille Lavollot).

Après avoir fait ses études (3 ans en histoire à l'UHB de Rennes puis des études en informatique), passionné d'histoire et de généalogie, Pascal a travaillé en région parisienne durant 10 ans, il est revenu en Bretagne, comme maraîcher à St Pol de Leon, puis responsable d'un élevage avicole à Kergrist Moëlou.

Il a décidé de s'installer à Carnoët en tant qu'auto-entrepreneur en jardin et espace vert.



JPS Couverture

Entreprise : JPS Couverture

Secteur d'activité : Couvreur

« L'entreprise JPS Couverture vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une année à venir pleine de pleines de réussites. Que celle-ci déborde de succès et de nouveaux accomplissements, Bonne année ! »

Sébastien Monfort



H SERVICES

Entreprise : H SERVICES

Adresse : 3 lesquern 22160 Carnoet

Activité : Menuiserie (agencement)
Multiservices

Le gérant , Stéphane ACH a 41 ans , est marié et a 2 enfants , originaire du Finistère nord.

Stéphane travaillait auparavant comme encadrant en chantier de désamiantage , et a vécu 6 ans à l'île de la Réunion

Contact : TEL : 06 25 89 92 34

MAIL : eirlach.services@gmail.com



« Après mon expérience à l'île de la Réunion et un licenciement économique, j'ai décidé de revenir en Bretagne et de me reconverter afin d'effectuer un métier passion qui a du sens pour moi! »

MECANOMADE

Entreprise : MECANOMADE

Adresse : 3 kersascoet 22160 Carnoet

Activité : Mécanique véhicule utilitaire
Mécanique agricole (soudure , réparations ...)
Motoculture
Aménagement de véhicule de loisirs et commerciaux (Foodtruck)



Le gérant Paul Puzeaux (40 ans , marié 2 enfants de 17 ans et 2 ans et demi) est originaire du Nord finistère , Paul a travaillé 20 ans mécanicien et chauffeur pour gaz de France en région Bordelaise et le sud de la France .

Contact de préférence par SMS au 06 84 13 96 94 Paul vous rappellera .

Sylvie Marandeu

Bonjour à toutes et tous,

Je souhaite à toute la population une excellente année 2024.

Je m'appelle Sylvie Marandeu. Je suis Guérisseuse et Massothérapeute sur notre commune de Carnoët.

Je vous propose en fonction de vos besoins avec différentes approches en Magnétisme ou par le biais de Massages thérapeutiques des soins énergétiques pour vous aider à vous délivrer des maux qui entravent votre vie.

Vous pouvez me contacter au 06.23.79.21.79

Merci de votre attention.



Les informations utiles

La gestion des déchets



Focus sur le tri des biodéchets en 2024



En 2022, chaque habitant de Guingamp-Paimpol Agglomération a produit en moyenne 844 kg de déchets dont 187 kg d'ordures ménagères résiduelles - ce sont les déchets qui ne sont pas triés et destinés à l'incinération.

Environ 30% de ces déchets - soit 56kg/hab - sont composés de déchets alimentaires et de cuisine, ce que l'on nomme, avec les déchets du jardin, les « biodéchets ». Il s'agit donc des déchets non dangereux biodégradables que l'on produit à domicile.



Parmi les objectifs de la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) figure celui de trier et valoriser les biodéchets.

A compter du 1er janvier 2024, la loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier.

Pourquoi valoriser les biodéchets ?

Collecter et incinérer les ordures ménagères résiduelles ont un coût : 306€ la tonne. Il est donc nécessaire de détourner de l'incinération les biodéchets, en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

Trier à la source les biodéchets permet donc de :

- Réduire la production d'ordures ménagères (objectif du plan de prévention voté par l'agglomération en 2020)
- Réduire l'impact environnemental : moins de transport, d'incinération...
- Valoriser et produire localement du compost ou du biogaz via la méthanisation
- Maîtriser au mieux les coûts de gestion des déchets



Quelles solutions pour trier à la source ces biodéchets ?

Pour trier ses biodéchets, la solution à privilégier si l'on dispose d'un jardin est le **compostage**. Depuis plusieurs années, Guingamp-Paimpol Agglomération offre la possibilité à ses habitants de s'équiper d'un kit de compostage à prix réduit - 25€ (75% du coût étant pris en charge par l'agglomération), comprenant un bioseau, un mélangeur ainsi qu'un composteur en bois. Ils sont en vente en déchèteries. Pour les déchets du jardin, le broyage et le compostage à domicile est à privilégier, sinon ils peuvent être déposés dans l'une des 6 déchèteries du territoire.



La **collecte séparée des biodéchets** peut être une solution pour les secteurs urbains qui ne disposent pas de place pour le compostage individuel ou collectif. Ce mode de collecte, en porte-à-porte (avec un bac supplémentaire) ou en bornes d'apport volontaire (comme pour le verre) est ramassée séparément par des camions dédiés. Cette solution ne sera pas mise en place en 2024 sur le territoire mais fera l'objet d'études (voir ci-après).

Réglementation et calendrier

Initialement prévue à l'horizon 2025, l'échéance de généralisation du tri à la source des biodéchets par tous les producteurs est avancée au 31 décembre 2023, en cohérence avec l'objectif fixé à l'échelle européenne.

Elle ne signifie pas obligatoirement la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte mais prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets.

Il appartient à chaque collectivité territoriale de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets adaptées à son territoire.

Dans ce contexte, Guingamp-Paimpol Agglomération lance en janvier 2024 une étude sur son territoire qui permettra d'évaluer qualitativement, quantitativement et économiquement les moyens à déployer pour tendre vers ces objectifs.

Ainsi, en 2024, Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit ses actions en faveur du compostage et continue de proposer la vente de composteur individuel en déchèterie à tarif réduit. Une série de formation au compostage individuel à destination des usagers sera également organisée.

Fin 2024, l'agglomération lancera une expérimentation sur quelques secteurs pour tester des dispositifs de tri à la source des biodéchets adaptés à notre territoire.

En 2025 et 2026, déploiement du dispositif retenu à l'échelle du territoire.

Consignes de tri : quels biodéchets déposer dans mon composteur ?



LES BIODÉCHETS



Vous pouvez y déposer tous vos encombrants et produits non recyclables, tels que : -ameublement, bois, électro- ménager, métaux, batteries, huiles de vidanges, liquides de refroidissement ou de frein, encombrants, gravats, déchets verts, piles, lampes...

La déchetterie

La déchetterie de Callac : Elle se trouve sur la zone d'activités de Kerguniou.

Téléphone : 02 96 45 89 11

Jours et horaires d'ouverture : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h-12h 14h - 18h
Fermée les jours fériés

Tarifs salle polyvalente

CAUTION	COMMUNE	HORS COMMUNE
Salle	500€	700€
Cuisine	600€	600€

LOCATION	COMMUNE	HORS COMMUNE
Association communale		
Association Bal - Fest Noz	Les associations de la commune bénéficient d'une location gratuite par année civile	
Associations communales	25€	
Particuliers et Associations		
1 jour sans cuisine	100€	200€
1 jour avec cuisine	150€	250€
FORFAIT week-end 2 jours	300€	500€
Café d'obsèques	50€	100€
Une attestation d'assurance Responsabilité Civile devra être impérativement fournie lors de la remise des clés. Possibilité de se connecter à la WIFI de la salle.		

Tarifs concessions

Durée	Tombe simple	Tombe double
30 ans	100€	175€
50 ans	160€	290€

Tarifs colombarium

Durée	4 places avec cinéraire	Renouvellement	4 places, numéro 8 et 9	2 places, simples
15 ans	500€	250€	250€	200€
30 ans	1000€	500€	500€	400€
50 ans	1600€	800€	800€	800€

Les numéros utiles



Pompiers : **18**



Police : **17**



Service d'aide médicale d'urgence : **15**



Numéro d'appels d'urgence Européen : **112**



Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **144**



Infirmières libérales Carnoët : 14 Rue Principale : **02 96 35 14 16**



Comité

Directeur de publication :

LEYOUR Pascal



Comité de rédaction:

GEFFROY Déborah

URVOAZ Mickaël

BANIEL Pascal

LE MEN Rémi

Remerciement:

Merci à Claudine et Chantal pour leur aide.

Merci à Jean Claude Ogès pour la relecture.

Crédits photos :

Le télégramme, Ouest France,

Le Poher



Imprimerie :

Rouden Graphik, 7 place de la Gare, 29 270 Carhaix-Plouguer

Photo souvenir



Valentine Le Gall	Yves Guilloussou	Jeanine Le Neun	Jean Claude Le Gall	Marie-Louise Hamon	Jean Yves Hénaff	Agnès Quilliou	Emmanuel Corvest	Fernande Blanchard	Francis Higuinen			
Joseph Treguier	???	Hermine Plassard	François Le Gall	Thérèse Collobert	Rosa Moroux	Yves Hamon	Jeanne-Yvonne Manac'h	François Le Cam	Denise Ruven	Yves Le Duigou		
Louise Le Gall	Louis Clec'h	Josette Gouriou Lallauret	Joseph Le Roux	Annie Le Roux	Hubert Hervieu	???	Jean Marie Le Gall	Marie Prigent	Yves Le Boulc'h	Marie Guillerm	Eugène Prigent	Désiré Lozac'h
???	Cécile Thépault	Yves Hourmand	Adèle Joncour	Emile Bizien (père de Germain)	???	Mme et Mr Le bonhomme de Plourac'h	???	Francine Godest	Yves Thomas			
François Le Coz	Ronan Le Noac'h	Odile Huitorel	Béatrice Le Noac'h	Patricia Huitorel	Alain Hamon	Nathalie Jouan	Thierry Jouan	Stéphanie Toudic	???	???		

???

Qui est ce ???

Aidez nous a retrouver qui sont ces personnes ?

A vous de jouer !